



Communiqué de presse  
7 octobre 2019

## **Euro Millions : la cagnotte de 208 millions de francs forcément remportée mardi !**

**La cagnotte de l'Euro Millions résiste encore et encore ! Le jackpot plafond de 208 millions de francs est toujours dans l'attente d'un vainqueur. Sans gagnant au premier rang mardi soir, la cagnotte sera forcément remportée puisqu'elle sera distribuée dans sa totalité au rang de gain inférieur qui compte au moins un gagnant.**

Ce mardi 8 octobre, le suspense de l'Euro Millions prendra fin. En effet, conformément au règlement du jeu, l'Euro Millions proposera mardi pour la 5<sup>ème</sup> et dernière fois son jackpot plafond de 208 millions de francs (montant équivalent à 190 millions d'euros). Si aucun joueur ne découvre les cinq numéros gagnants et les deux étoiles lors de ce 5<sup>ème</sup> tirage, l'entier du jackpot sera alors reporté au rang de gain inférieur qui compte au moins un gagnant (le deuxième rang, voire le troisième). Une belle occasion pour les joueurs puisque ce principe augmente les chances de remporter un gain important.

Rappelons que l'Euro Millions est proposé dans neuf pays (France, Espagne, Royaume-Uni, Luxembourg, Belgique, Suisse, Portugal, Irlande, Autriche) et propose deux tirages hebdomadaires, les mardis et vendredis.

Pour tenter de décrocher la timbale à votre tour, il vous suffit de jouer et de faire valider votre bulletin Euro Millions au plus tard mardi 8 octobre à 19h30 auprès de l'un des 2500 points de vente de la Loterie Romande ou sur internet [www.loro.ch](http://www.loro.ch).

Bonne chance à tous !

Contact :

Jean-Luc Moner-Banet, Directeur général, 021 348 13 13, [rp@loro.ch](mailto:rp@loro.ch)